le bulletin eclaira

L'économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes

N° 24 _ décembre 2022

Coopérer pour repenser la filière textile

REGARDS CROISÉS 2
_ Quelles actions pour une meilleure coopération de la filière textile ?

FOCUS RÉSEAU 4
_ Un collectif d'acteurs dédié à la mode éthique et durable

FOCUS RECYCLAGE 6
_ La coopération interfilière comme solution aux enjeux environnementaux

BOÎTE À OUTILS 8

L'industrie textile française, qui regroupe les industries de l'habillement, de la fabrication textile, du cuir et de la chaussure, génère 13.9 milliards d'euros de chiffres d'affaires et emploie près de 62 500 de personnes au sein de 2150 entreprises réparties sur le territoire national (chiffres UIT/IFM 2021). La filière textile est particulièrement active et dynamique en région Auvergne-Rhône-Alpes, qui représente le 1er bassin d'emploi de l'industrie textile française avec un tiers de la totalité des emplois nationaux. La filière textile française impressionne, notamment les autres piliers de l'industrie française, grâce à sa capacité hors-norme à innover, à se renouveler, à se réinventer, et à faire face aux défis majeurs auxquels celle-ci a été confrontée au cours de son histoire. À travers différentes collaborations impliquant chercheurs et industriels, syndicats et pôles de compétitivité, associations et tiers lieux, l'équipe du CIRIDD souhaite aujourd'hui mettre en exergue l'importance de la coopération entre les acteurs de la filière textile française, coopération nécessaire et cruciale pour faire face à l'un de ses grands défis actuels : la transition écologique pour une mode durable.

_ Différentes collaborations impliquant chercheurs et industriels, syndicats et pôles de compétitivité, associations et tiers lieux _

Bonne lecture !

L'équipe de rédaction du bulletin Eclaira

S'informer, communiquer, échanger... rejoignez le réseau : www.eclaira.org !

édité par : ciridd — CENTRE INTERNATIONAL DE RESSOURCES ET D'INNOVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

soutenu par : La Région Auvergne-Rhône-Alpes

eclaira — ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

www.eclaira.org

Quelles actions pour une meilleure coopération de la filière textile ?

Témoignage de Frédérique Gérardin,
déléguée permanente au sein du Comité Stratégique de Filière (CSF) Mode & Luxe.

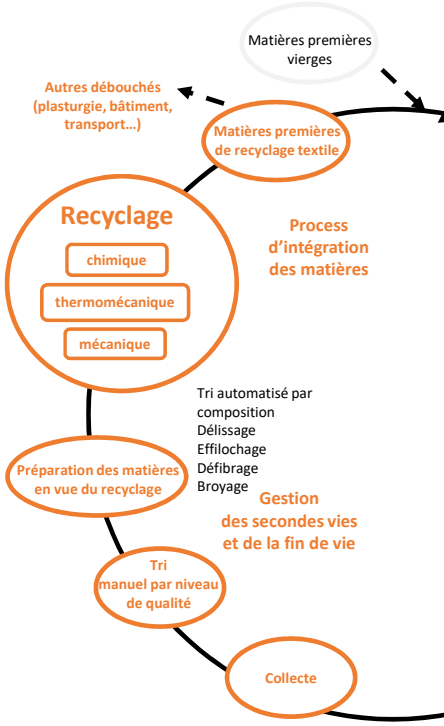

Dans le contexte actuel de crise économique, en quoi la coopération entre acteurs de la filière textile française est-elle cruciale pour son évolution vers la transition écologique et la mode durable ?

F.G. : *La coopération entre acteurs de la filière textile française est cruciale car ces sujets sont extrêmement complexes à traiter, notamment à cause de l'éclatement de la chaine de valeurs à l'échelle du globe. Aucun des acteurs de la filière pris individuellement ne peut prétendre à apporter seul une solution à ces problématiques hautement interconnectées entre elles, ou calculer les coûts d'impacts globaux qui dépendent de très nombreux facteurs (coûts énergétiques de production, utilisation de matières premières, extraction ou culture, transports, confection, emballages, etc.). C'est à travers la mise en commun de retours d'expériences, d'études et de mesures qu'il est possible de co-construire des solutions spécifiques aux nombreuses problématiques auxquelles fait face la filière textile et d'adapter ses modes de production, notamment par l'écoconception. Par ailleurs, la coopération des acteurs de la filière textile permet de consolider et déployer des budgets d'accompagnement significatifs, nécessaires pour tester et porter des actions collectives de grande envergure.*

Quels sont les verrous au dynamisme coopératif dans la filière textile française ?

F.G. : *Le principal verrou, qui est également une de ses richesses, provient de l'hétérogénéité de la filière. En effet, le CSF n'intervient que lorsque l'ensemble des partenaires est unanimement d'accord. Or selon les sujets, le consensus n'est pas toujours possible. Cela est valable sur tous les aspects, y compris parfois politiques.*

— L'enjeu à court et moyen terme réside dans la maîtrise de l'impact environnemental des produits et des techniques utilisés —

Comment le CSF peut-il favoriser davantage la coopération interfilière ?

F.G. : *Le CSF entend jouer son rôle d'agrégateur et de facilitateur. Le Conseil National de l'Industrie (CNI) œuvre à cette coopération, notamment via l'organisation plusieurs fois par an de réunions inter-CSF, afin de faciliter le transfert et la mise en commun des connaissances acquises, des problématiques et solutions innovantes mises en œuvre, ainsi que par des retours d'expériences qui peuvent amener à l'adaptation de solutions existantes, d'une filière vers une autre. Le prochain CNI, prévu à l'automne 2022 et dont le thème principal sera la planification écologique, pourrait d'ailleurs faire l'annonce de plusieurs groupes de travail communs entre CSF, notamment, avec le CSF Transformation et Valorisation des Déchets.*

Quels sont les axes travaillés actuellement au sein du CSF pour le développement de la filière textile française ?

F.G. : *Plusieurs axes sont actuellement travaillés, ils devraient être précisés dans le cadre du prochain contrat de filière prévue en début d'année 2023 :*

- *La formation et l'attractivité des métiers afin que celle-ci soit adéquation avec les besoins de compétences attendues par les industriels dans les années à venir.*
- *La responsabilité sociétale des entreprises, notamment sur la réglementation européenne.*
- *La mise en place d'accélérateurs avec la BPI.*
- *La numérisation la chaîne de valeur (de la production jusqu'au consommateur).*

Quels sont les futurs enjeux de la filière textile française ?

F.G. : *L'enjeu à court et moyen terme réside dans la maitrise de l'impact environnemental des produits et des techniques utilisés à l'échelle nationale, européenne et internationale. Cela passe par l'écoconception, de meilleures utilisations de ressources ainsi que la mise en place de solutions innovantes bien maitrisées et soutenables par tous (notamment PME). Cela passe aussi par un recyclage (en boucle ouverte ou fermée) performant des déchets textiles.*

__ Le challenge est tel qu'aucun acteur ne réussira tout seul __

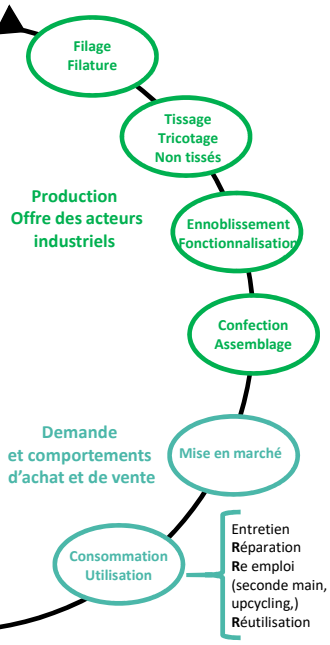

Témoignage de Anne-Cécile Caschera,
Chef de projet chez UNITEX AuRA

Dans le contexte actuel de crise économique, en quoi la coopération entre acteurs de la filière textile est-elle cruciale pour son évolution vers la transition écologique et la mode durable ?

A-C.C. : *Cette coopération est essentielle. C'est même l'une des principales conditions de réussite de la transition environnementale de la filière textile française. Le challenge est tel qu'aucun acteur ne réussira tout seul. Cependant, ce n'est pas le seul levier nécessaire à activer. L'innovation et l'investissement surtout doivent être également mobilisés afin de soutenir cette transition écologique. En effet, beaucoup d'initiatives de coopération existent, comme, par exemple, Renaissance textile[1] et FIREX[2] en région Auvergne-Rhône-Alpes, qui nécessitent aujourd'hui d'importants soutiens à l'investissement. Les besoins sont d'ailleurs les mêmes pour les acteurs du recyclage qui automatisent de plus en plus leurs process pour plus d'efficacité. Le potentiel de circularité est aujourd'hui énorme mais il existe encore des freins techniques et des contraintes à dépasser.*

Quels sont les verrous actuels au dynamisme coopératif dans la filière textile ?

A-C.C. : *La filière textile est essentiellement composée de PME et TPE qui ne disposent pas toujours des ressources nécessaires pour travailler en mode collaboratif. Grâce aux outils de la profession (organisation professionnelle, pôle de compétitivité, centre technique industriel, ...), les acteurs participent de plus en plus à des projets collaboratifs innovants en lien avec les écoles, les universités et les centres de recherche. Par ailleurs, on constate que la récente hausse des coûts de l'énergie (gaz et électricité), ainsi que les épisodes de sècheresse que nous avons vécus cet été, impactent très directement l'activité industrielle des entreprises et obligent celles-ci à trouver de nouvelles solutions d'avenir.*

Quelles seraient les solutions et/ou les outils à mettre en place pour lever ces verrous et accroître la coopération entre acteurs de la filière selon vous ?

A-C.C. : *L'une des missions d'UNITEX est la mise en lien des acteurs, par exemple, avec des évènements comme « Demain le textile » dédié à l'économie circulaire ou « Textival » qui est maintenant devenue une convention d'affaires nationale. Unitex s'implique également dans des actions concrètes pour valoriser les savoir-faire français, encourager le circuit-court et favoriser une production textile durable avec le déploiement de label comme « France terre textile » et « European Textile Identity Card ». Tout cela est possible grâce à la réactivité et à l'agilité d'Unitex qui est au contact permanent des entreprises textiles d'Auvergne Rhône-Alpes.*

Comment Unitex peut favoriser ou améliorer davantage cette coopération interfilière ?

A-C.C. : *La filière a d'ores et déjà intégré les solutions technologiques numériques de l'intelligence artificielle et de la blockchain grâce à la start-up Textilia, hébergée chez Unitex, qui fournit des solutions numériques aux acteurs de la filière qui souhaitent protéger leurs créations contre les contrefaçons en s'appuyant sur une communauté d'internautes. Par ailleurs, dans le cadre du MEDEF et de FRANCE INDUSTRIE dont elle fait partie, UNITEX noue de nombreux contacts avec ses homologues des autres branches (plasturgie, chimie, métallurgie...). Par exemple, dans le cadre de PERFECT'R, UNITEX interroge également les acteurs de la plasturgie et de la chimie sur les besoins de la filière recyclage textile. D'autre part, l'UNION DES INDUSTRIES TEXTILES vient de mettre en place une task-force nationale avec les pôles de compétitivité TECHTERA, EURAMATERIALS et l'IFTH qui, face à la crise énergétique et au dérèglement climatique, sera chargée d'élaborer un plan d'actions de rupture en associant les filières transverses qui auraient la capacité à répondre à ce grand chantier.*

__ Valoriser les savoir-faire français, encourager le circuit-court et favoriser le déploiement de label __

1. https://renaissance-textile.fr/
2. https://www.eclaira.org/articles/h/projet-firex-une-avancee-majeure-vers-le-recyclage-des-textiles-a-l-echelle-industrielle.html

Un collectif d'acteurs dédié à la mode éthique et durable

69

Cent façons rassemble les acteurs de la mode éthique et durable de la région Auvergne-Rhône-alpes. Porteur d'un projet de tiers-lieux, les membres se sont rassemblés afin de soutenir la transition de la filière textile.

Lyon

Entretien avec Cédric Fouilland, co-fondateur du collectif Cent-façons

— Ce collectif porte un projet de création de tiers-lieu —

Pouvez-vous nous expliquer comment est né le collectif Cent façons ?

À l'origine, il y a Kulteco qui est une association loi 1901 créée en 2009 avec pour objectif la mise en place d'actions de sensibilisation à la mode éthique et durable. Elle a notamment participé à la Fashion Revolution Week, suite à l'effondrement du Rana Plaza qui abritait plusieurs ateliers de confection travaillant pour diverses marques internationales de vêtements au Bangladesh en 2013.
Par la suite, elle a soutenu le développement du projet « Les Curieux » à Lyon, un concept store proposant un espace mutualisé, dédié à la promotion d'une mode responsable et durable pour femmes, hommes et enfants.
En 2021, l'association est devenue la structure juridique du collectif Cent Façons qui fédère et accompagne les acteurs de la mode responsable en Auvergne-Rhône-Alpes.
Ce collectif porte un projet de création de tiers-lieu et d'autres réalisations collectives en économie circulaire (recyclerie, écologie industrielle et territoriale, système de traçabilité, conciergerie, etc.).
Cent Façons est le fruit de la fusion, à l'été 2020, de 2 projets de tiers-lieux : celui porté par le Collectif Emergeant, lié à l'occupation de la friche Nexans à Lyon 7e, et Reloved, projet lyonnais de tiers lieu de la mode éthique avec une coloration circulaire.

Pourquoi cela vous a semblé nécessaire de vous rassembler ?

La constitution en collectif est la résultante d'ateliers et de rencontres qui ont fait émerger des valeurs, des objectifs et des préoccupations communes :

— Le manque de durabilité et l'impact négatif sur les aspects sociaux, environnementaux et économiques du modèle dominant, en particulier dans sa version fast fashion ;
— L'envie de s'inscrire activement dans la transition écologique et sociale du secteur ;
— Le besoin d'entraide et de solidarité pour consolider un modèle alternatif encore fragile. « L'union fait la force ! ».
Cette coopération répond aussi à des besoins concrets de création de synergie et de partage de bonnes pratiques en vue d'un approvisionnement durable, de réalisations de petites séries, de mutualisation des ressources humaines et de valorisation de chaque membre.
Une structure collective est capable de porter des actions structurantes de coopération.
Plusieurs ont déjà été mises en place comme :

— Une préfiguration du tiers lieu de la mode éthique et durable lors de l'occupation temporaire de la Cité des Halles (friche Nexans) à l'été 2021 ;
— La création d'un catalogue commun de formation à la mode éthique et durable ainsi que sa promotion ;
— L'accompagnement RSE des adhérents du Village des Créateurs[1] à Lyon (environ 120 structures) ;
— La création et la participation à des évènements de mode éthique et durable, et l'animation du collectif (rencontres réseau, etc.).
Le collectif travaille toujours à la création d'un tiers-lieu mode éthique et durable qui pourra notamment avoir une dimension d'atelier partagé, de showroom et d'espace de formation et de rencontres. En septembre 2022, il a participé à l'animation d'un travail prospectif, soutenu par la Métropole de Lyon, pour établir les sujets et positionnements pour le futur de la filière mode éthique et durable.

Quels sont les facteurs de freins et d'accélération pour votre collaboration ?

L'animation actuelle du réseau est basée sur la volonté et le bénévolat de quelques membres, qui mènent leur propre activité par ailleurs. Nous atteignons actuellement les limites de ce type d'organisation, et cherchons donc à sécuriser les ressources nécessaires à notre prochaine phase de développement, auprès de nos membres et partenaires.

Comment la coopération soutient chaque entreprise ?

Cent façons est en premier lieu un outil collectif qui permet l'amélioration de la création de tous types de valeurs (économique, environnementale, sociale, etc.) pour les structures membres. Ce travail se fait de façon holistique. Nous nous adressons ainsi aux utilisateurs successifs d'une même ressource, le textile d'habillement, sur l'ensemble de son cycle de vie. Cela nous permet notamment de travailler à la réduction des inefficiences liées à l'utilisation de cette ressource, qui se trouvent souvent dans les interactions entre utilisateurs.
Cent Façons sert également ses membres en agissant en tiers de confiance, en rapprochant leurs besoins et capacités afin de réduire les coûts, de faciliter la promotion commerciale et l'accès à certaines ressources, par exemple. D'autre part, le collectif amène une dimension de solidarité, de réduction des risques par l'entraide et la mutualisation, de résilience : paiement plus rapide entre partenaires, aide à la transition du modèle économique en cas de rupture, etc.

Pensez-vous que cela peut vous donner plus de poids face à une fast-fashion qui ne semble pas ralentir et un marché du textile mondialisé ?

La mode éthique et durable est plus intéressante sans comparaison. En effet, la mode à bas prix a en réalité un coût énorme. On peut considérer que certaines des entreprises les plus florissantes du secteur génèrent des externalités négatives massives, d'un point de vue environnemental comme social. Le tout pour fournir à leurs clients des produits de faible qualité et durée d'usage qui vont rapidement grossir le volume de déchets textiles difficilement recyclables. Certaines grandes marques montrent par contre des volontés d'adaptation. Par exemple, H&M et Zara se sont rapprochés de la Fondation Ellen Mac Arthur pour travailler leur modèle en économie circulaire. « Réussir sa transition ou disparaître » pourrait bien être l'alternative des années à venir pour ces puissants acteurs. On peut raisonnablement anticiper que les bonnes pratiques, qui seront à l'avenir la norme, sont celles, développées et expérimentées par des acteurs innovants, émergents, engagés, à l'image des membres de Cent Façons.

— Cent Façons sert ses membres en agissant en tiers de confiance —

Pensez-vous que votre modèle pourrait induire un changement de mentalité ?

Oui, mais ce n'est pas suffisant. Différentes échelles sont nécessaires pour cette transition. La première, c'est effectivement celle des acteurs de terrain. Ensuite, c'est la modification des normes légales nationales, comme la mise en place des filières REP (responsabilité élargie du producteur) et de la loi AGEC qui pose l'interdiction de destruction des invendus. Enfin, une modification des mentalités est nécessaire pour amener à une autre façon de prendre en compte la fonction habiller. Ces différentes modifications impliquent plusieurs niveaux de maîtrise et de contrôle.

137 membres du collectif

22.000 € **de budget prévisionnel Kulteco 2023**

1.000 m² **de superficie** du projet de tiers lieu :

400 M€ **de valeur estimée** des stocks dormants en Auvergne-Rhône-Alpes

1. Le Village des Créateurs a pour mission de mettre en lumière les arts créatifs de la mode, du design et de l'artisanat du territoire Auvergne-Rhône-Alpes

01

La coopération interfilière comme solution aux enjeux environnementaux

Le projet RESOL étudie le recyclage des composites textiles PVC, qui sont des matériaux fait de plusieurs matières mélangées et utilisées pour faire des vêtements techniques notamment. Le projet est porté par la société POLYLOOP et associe la société CHOMARAT, fabricant de textiles enduits, ainsi que deux laboratoires académiques de l'Université Claude Bernard Lyon-1 : l'Institut des Sciences Analytiques (ISA) et le Laboratoire d'Automatique, de Génie des Procédés et de Génie Pharmaceutique (LAGEPP).

Entretien avec Gabriel Faysse, co-fondateur Polyloop.

BALAN

— La proposition de Polyloop est d'intégrer le volet recyclage au sein du maillon « transformateur plasturgiste » de la chaine de valeur —

Polyloop utilise un procédé chimique au service d'acteurs de la filière textile. La coopération interfilière est-elle la solution aux enjeux environnementaux de la filière textile ?

Dans le cas particulier du recyclage chimique, cela n'est vrai que dans certains cas. Prenons l'exemple des textiles techniques : ceux-ci sont composés de plusieurs couches de textiles entremêlées les unes aux autres, chacune ayant des propriétés distinctes (étanchéité, antifeu, isolation, etc.). Le broyage mécanique de ce type de matériau résulte en une poudre aux propriétés particulières constituée d'un amas de polymères divers. Lorsqu'on incorpore cette poudre dans de la résine plastique vierge, on obtient une toute nouvelle matière n'ayant pas les propriétés du plastique originel.
Le recyclage chimique, et donc la coopération entre acteurs de la filière chimie et la filière textile, devient alors appropriée pour résoudre cette problématique car cette technologie est capable de séparer les différentes matières d'un matériau mélangé.

Quels sont les verrous et les solutions correspondantes associés au passage à l'échelle industrielle de votre procédé ? Ceux-ci sont-ils liés aux autres acteurs de la filière textile ?

Le verrou principal du changement d'échelle est lié à l'obtention d'une granulométrie optimale du rPVC permettant sa réutilisation. En effet, les résultats actuels nécessitent de faire intervenir deux acteurs différents pour effectuer le recyclage et le broyage. L'objectif est de passer à un seul acteur dans lequel le plasturgiste devient ainsi recycleur.
La chaine de valeurs de la plasturgie est aujourd'hui éclatée entre chimistes producteurs, transformateurs, confectionneurs utilisateurs, et en bout de chaine, les recycleurs. La proposition de Polyloop, nécessaire

Illustration d'une grille de renfort verre enduite plastisol PVC (à gauche) et son utilisation pour renforcer un plaque ciment (au centre), textile enduit PVC pour le marché du vêtement de protection (à droite).

98 % du polymère de PVC est valorisé

Réduction de 60 tonnes annuelles de déchets pour Chomarat

Jusqu'à 500 tonnes de déchets par unité Polyloop (site de production)

200 000 tonnes annuelles de PVC produit en UE

à une filière plus éco responsable, est d'intégrer le volet recyclage au sein du maillon « transformateur plasturgiste » de la chaine de valeur, ceci en invitant les acteurs en aval de la chaine de valeurs à faire remonter le long de la chaîne les matières à recycler ; c'est une boucle de circularité à petite échelle mais à grande efficacité qui nécessite que les acteurs de la filière textile évoluent vers de nouvelles compétences.

Le procédé RESOL peut-il être appliqué à d'autres matières textiles que le PVC ?

Oui, les textiles enduits plastiques fabriqués par notre partenaire industriel ne sont pas les seules matières éligibles. Toute matière enduite avec un procédé plastisol[1] est éligible à la réutilisation de matières recyclées. De nombreux secteurs sont concernés comme la logistique (bande de convoyeuses), le transport (selleries, revêtement de sol), le bâtiment (revêtements de sol et toitures), le sport, etc. Au total, ce sont près d'une quarantaine de secteurs qui peuvent être adressés par ce procédé.

Quels sont/ seront les impacts (environnementaux, économiques, etc.) de votre projet au sein de la filière textile ?

Le projet RESOL permettra :

— D'offrir une solution de recyclage efficace à des déchets jusqu'alors non recyclables ou faiblement valorisés, destinés à l'enfouissement de par leur teneur en chlore rendant quasi impossible la valorisation énergétique.

— De réaliser une économie de matière première grâce à un pourcentage d'intégration du r-PVC en grande proportion (plus de 50%) dans une gamme de produit.

— De s'affranchir partiellement de la problématique du sourcing (variations des prix, disponibilités faibles, etc.) en recyclant les propres matières des enducteurs.

— De revaloriser les renforts (fibres) à différents niveaux, nobles en refabriquant un fil texturé, ou moins noble en boucle ouverte pour faire du rembourrage ou bien devenir une source de PET pour un autre grade bouteille par exemple et en dernier lieu un combustible solide de récupération pour une valorisation énergétique.

La recyclabilité d'un produit textile est fortement dépendante de la manière dont celui-ci est conçu. D'après vous, est-il possible d'améliorer la collaboration entre recycleurs et producteurs textile dans la conception de leurs produits afin d'en améliorer la recyclabilité ?

En effet, le sujet de la fin de vie doit être au cœur des préoccupations de celles et ceux qui conçoivent les produits textiles d'origine. Une solution résiderait dans l'amélioration des discussions entre les acteurs de la filière (designers, recycleurs, chimistes, etc.) dès la conception du produit en vue de sa fin de vie. Qui plus est, les nouvelles exigences européennes du Pacte Vert pour l'Europe, ainsi que la règlementation française entrant progressivement en rigueur, imposent dorénavant aux metteurs sur le marché de matériaux d'intégrer, dès la conception, la notion de fin de vie de leurs produits.

> — Le sujet de la fin de vie doit être au cœur des préoccupations de ceux qui conçoivent les produits textiles —

L'efficience du recyclage des textiles est-elle au monomatière ? Pourquoi ?

À titre personnel, je ne crois pas au monomatière dans le cas de textiles techniques de par les contraintes techniques qui reposent sur ces matériaux en termes d'exigence de performance thermique, mécanique, électrique, etc. La nature composite est selon moi difficilement contournable dans ce cas précis. Dans le cas des textiles composites comportant de la matière recyclée, l'arrangement de couches multi-matières dépend de la qualité de la matière recyclée utilisée. Généralement, est placée au centre une couche de matière recyclée avec par-dessus une couche de matière vierge car la matière recyclée est malheureusement encore considérée comme étant de seconde qualité, or son grade de pureté et sa qualité n'ont rien à envier à ceux de la matière vierge. C'est le cas de la matière recyclée issue du procédé Polyloop.

1. Un plastisol est une pâte obtenue par dispersion colloïdale d'une résine synthétique poudreuse dans un plastifiant liquide

La boîte à outils

ACTEURS

Refashion - éco-organisme de la Filière Textile qui couvre les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures usagés des particuliers

Sa mission est d'accélérer la transformation de la filière textile pour assurer la mise en place d'une économie 100% circulaire. Au cœur de l'écosystème de la filière, Refashion accompagne la transformation vers l'économie circulaire et est au service des différentes parties prenantes : metteurs en marché, opérateurs de collecte et de tri, collectivités locales et pouvoirs publics, porteurs de projets, citoyens.

Refashion pro
https://refashion.fr/pro/
Refashion citoyen
https://refashion.fr/citoyen/

France Terre Textile – label de fabrication textile française

Pour obtenir l'étiquette avec le logo France Terre Textile, chaque entreprise doit constituer un dossier démontrant qu'elle respecte les critères d'éligibilité :

— Au minimum 75% des étapes de fabrication sont effectuées dans les berceaux textiles français (AGR) au sein d'entreprises agréées ;

— Un haut degré de qualité avec des tests à tous les stades de la production,

— Une production respectueuse de l'environnement (pollution, recyclage, consommation d'énergie, émission de gaz, utilisation de substances chimiques, responsabilisation des équipes)

https://franceterretextile.fr/entreprises/

Text'in - Plateforme technologique du textile

Outre l'objectif de mutualiser les compétences et ressources pour le développement économique régional, la plateforme TEXT'IN a également un objectif pédagogique. L'exécution de prestations pour les entreprises est l'occasion pour l'élève ou l'étudiant de mettre en œuvre ses acquis, d'appréhender l'entreprise et de faciliter son insertion.

https://www.textin.fr/

DOCUMENTS

L'industrie textile en France : une production mondialisée, sauf pour les produits de luxe et les textiles techniques

L'industrie textile représente aujourd'hui 2 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière en France et emploie 103 000 salariés. En vingt ans, elle a perdu les deux tiers de ses effectifs et plus de la moitié de sa production. Désormais, la France importe massivement des produits « textiles », surtout des vêtements et des chaussures, dont la moitié provient d'Asie et un tiers d'Europe. (…)

https://urlz.fr/jNsI

Guide et recommandations à usage des ACHETEURS PUBLICS Textile – Habillement / Chaussures

Dans le cadre du rapport "Relocalisation et Mode Durable" réalisé par le Comité Stratégique de Filière (CSF) Mode et Luxe à la demande de l'Etat et publié en janvier 2021, de nombreux acteurs du secteur, en particulier les entreprises spécialisées dans les vêtements professionnels et de défense / sécurité, ont souligné l'importance de la commande publique comme levier de compétitivité et outil de relocalisation structurant.

https://urlz.fr/jNsD

Contrat stratégique de filière Mode et Luxe 2021-2022

En réponse à la crise sanitaire que nous traversons, l'actualisation du contrat stratégique de filière « Mode et Luxe » s'inscrit dans la dynamique du plan de relance. Il intervient dans 3 domaines prioritaires stratégiques pour le secteur : la mode durable et la transition écologique, les enjeux de compétitivité et de souveraineté, la cohésion et les relations de solidarité entre donneurs d'ordres et sous-traitants.

https://urlz.fr/jNsA

ÉVÉNEMENTS

Demain le textile
Du 10 au 14 octobre 2022

Evénement gratuit mettant à l'honneur l'économie circulaire dans la filière textile. Au programme : tables rondes, RDV BtoB à destination des professionnels et la deuxième édition du hackathon. Les replay des webinaires sont directement en ligne sur le site.

https://demainletextile.eventmaker.io/

Silk in Lyon
Du 17 au 20 décembre 2022

Silk in Lyon, Festival de la Soie, revient pour sa 4e édition annuelle. Avec un succès croissant, le plus grand évènement autour de la soie en Europe met cette année à l'honneur la ville de Côme en Italie. Le festival réunit autant les maisons traditionnelles et grandes marques que les jeunes créateurs en quête d'innovation, à travers la vente de tissus et d'accessoires variés.

https://www.silkinlyon.com/

eclaira
ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN AUVERGNE - RHÔNE-ALPES
www.eclaira.org

CIRIDD - 10 rue Marius Patinaud, Grande Usine Créative
F - 42000 Saint-Étienne
Tél. : 04 77 92 23 40
contact@ciridd.org
www.ciridd.org

Impression sur papier PEFC
Rédaction : CIRIDD
Maquette : www.32-decembre.fr
04 77 52 32 12
© Crédit photos : CIRIDD, Unsplash

PEFC 10-31-3070